cette mesure, c'est qu'ils ont loué cette barre pour toute la saison, et qu'ils ne pourraient la supprimer maintenant sans s'exposer à une action en dommage.

Les succès continuent. Les paroisses de St. Philippe et de St. Constant, se sont aussi enrôlées. A Verchères, sur une population de 1,800 communiants, 1,760 ont embrassé la tempérance. Pareil succès à St. Paul et au village d'Industrie. Dans ces deux localités, 3,500 personnes ont renoncé à l'usage de toute boisson enivrante. L'honorable B. Joliette, le Dr. Leodel et le notaire Marchand se sont mis à la tête de ce beau mouvement. Bientôt Laprairie aura suivi ces exemples. Et, les pacifiques conquérants poursuivront leurs exploits avec ténacité et intelligence, jusqu'à ce que la victoire soit complète ; jusqu'à ceque l'usage si pernicieux des liqueurs spiritueuses soit proscrit dans tout le pays. Courage et félicitations à vous, Apôtres et Associés de la tempérance. Vous allez recueillir les fruits de vos paroles et de vos exemples. Des milliers de frères vont se joindre à vous. Plus que jamais les Canadiens comprennent la désolation et tous les maux causés par la déplorable passion de l'intempérance. Ils sentent vivement que c'est l'usage immodéré des liqueurs fortes qui précipite tant d'infortunés ivrognes dans d'épouvantables malheurs, qui ruine tant de familles respectables, qui démoralise tant de paroisses autrefois célèbres par leur ferveur. Grâces soient rendues à Dieu de ces convictions malheureusement trop récentes. Elles annoncent au pays une source nouvelle et féconde de prospérité. Par l'abstinence des boissons enivrantes, des sommes énormes vont être économisées. Des habitudes d'industrie et de travail vont remplacer la fainéantise et les mœurs avilissantes, qui accompagnent l'ivrognerie. L'éducation domestique d'un grand nombre de familles se fera sous l'influence de sentiments régénérateurs : l'honneur et la morale y présideront. Si, avec cela, dans toutes les paroisses les sociétés de tempérance s'appliquent à améliorer le mode d'agriculture jusqu'ici trop routinièrement suivi ; si elles s'éprennent de zèle pour encourager les établissements Canadiens des townships, on ne peut calculer quelles sources d'honnête aisance et de vrai bonheur vont couler pour toutes les familles.

Je me propose de revenir plusieurs fois sur le sujet inépuisable de la tempérance. En attendant, comme les faits et les exemples laissent toujours dans l'esprit les impressions les plus profondes, je vais finir aujourd'hui par quelques anecdotes que le lecteur ne trouvera pas dénuées d'intérêt.—Dernièrement, un de nos braves habitants de la campagne, faisait part de ses convictions sur la matière importante qui nous occupe. Aujourd'hui, disait-il, la moitié des habitants de ma paroisse sont ruinés ; et vraiment, on n'est pas surpris de cela, quand on fait attention aux usages qui ont jusqu'ici régné chez nous.—D'abord c'est la coutume que les pères se donnent assez jeunes à rente à quelques-uns de leurs enfants. Il en résulte que ceux-ci sont d'ordinaire dans la nécessité de faire vivre, en même temps, leur père et leur grand père. Mais, ce n'est pas là le plus grand mal : ce qu'il y a de plus ruineux, c'est que toujours dans la rente est comprise une grosse provision de boissons fortes. Pour acquitter cette redevance, il faut prendre à crédit chez le marchand. On hypothèque sa terre, et en peu d'années on est forcé de la vendre à vil prix. Je parle par expérience, ajoutait-il ; car j'ai eu à payer rente à mon père et à mon grand-père ; et il m'a fallu acquitter tous les comptes de boisson de l'un et de l'autre, et de plus ceux de mon *grand-grand-père*, qui le premier avait pris à concession la terre que je possède aujourd'hui. J'en ai été quitte pour 10,000 francs ; et pour acquitter cette dette énorme, j'ai été forcé de m'engager dans les chantiers. J'étais jeune alors ; je fus si profondément pénétré des tristes effets de l'ivrognerie, dont j'étais une des nombreuses victimes, que je pris la ferme résolution de ne prendre de ma vie aucune boisson forte. J'y ai été fidèle avec la grâce de Dieu.—J'eus un jour l'occasion de me convaincre par moi-même que le prétexte qu'allèguent ceux qui travaillent à l'eau froide, *pour boire beaucoup de rhum*, était plus spécieux que vrai. Il arriva que plusieurs de nos plançons furent entraînés par le courant dans un remous. Le conducteur offrit à tous ceux qui voudraient aller travailler à les retirer de la boisson à souhait, et neuf francs en sus des gages ordinaires. Je me présentai aussitôt, tant j'avais hâte d'avoir gagné de quoi me tirer d'affaire... Nous partons sept, vers les cinq heures du matin ; il faisait un froid piquant. A dix heures, deux avait déjà lâché prise : a midi, nous n'étions plus que trois à l'œuvre ; et à deux heures, j'étais seul à l'ouvrage ; j'y restai jusqu'à quatre que je pus sauver le dernier plançon. Mes compagnons avaient eu cependant de la boisson à discrétion. Mais, plus ils en prenaient, plus ils s'engourdissaient. Moi, au contraire je conservais toutes mes forces, et m'échauffant suffisamment par l'action, j'aurais pu résister jusqu'au soir.—Voilà le récit du brave cultivateur, et certes, il en résulte une bien utile morale.

Mais voici un autre trait vraiment touchant. C'est le fait d'un enfant de dix ans. Fils du père et d'une mère ivrognes, il avait comme ses malheureux parents nagé dans le rhum depuis sa plus tendre enfance. Assistant un jour à une cérémonie d'aggrégation à la tempérance, il se sent pressé du désir de suivre la foule, qui allait baiser un crucifix en signe d'engagement. Mais sa malheureuse mère le retenait par force dans son banc, poussant l'endurcissement de son cœur jusqu'à vouloir empêcher son propre enfant de renoncer à cette honteuse passion, dans la crainte, sans doute, qu'il n'y eût pour elle de la honte à ne pas marcher sur ses traces. Après bien des tentatives inutiles, l'enfant s'échappe et s'approche du prêtre qui invitait le peuple à la tempérance pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel sur la croix. Les yeux de toute l'assemblée se fixèrent bientôt sur l'enfant et sur la mère. On pleurait de joie au touchant spectacle que donnait ce jeune enfant ; Mais on ne pouvait comprimer sa surprise, en voyant sa malheureuse mère résister à un exemple si entraînant. Heureusement elle fut bientôt vaincue. Son fils avait parlé à son cœur un langage muet, mais éloquent. Des torrents de larmes s'échappèrent de ses yeux ; de profonds soupirs firent assez comprendre qu'elle se repentait intérieurement de ne pas vouloir faire ce que faisait un enfant de dix ans. Le lendemain, elle était comme les autres aux pieds du Christ, les baisant avec amour et les couvrant de ses larmes. Heureux enfant d'avoir été si jeune 'Apôtre de la tempérance ! Puisse-t-il gagner aussi son malheureux père, et faire par là le bonheur de toute sa famille ! (Communiqué.)

FAITS DIVERS.

M. BRUCE.—Le lieutenant colonel Bruce, secrétaire militaire de S. E. est arrivé d'Angleterre à Montréal.

VOL.—Un nommé Caron, qui était allé à Québec par affaires, a été volé mardi de la somme de £90 qu'il avait dans sa poche, et cela dans l'hôtel où il se retirait. Avis aux voyageurs !

GROSSE ISLE.—Dans la dernière semaine, il est mort 10 émigrés à la Grosse Isle ; il en restait encore 153 malades.

UNE MINE D'OR.—Un de nos correspondants de St. François de la Beauce nous écrit qu'il est allé dernièrement visiter la mine d'or qui se trouve dans cette paroisse. Cette mine est, dit-il, à 25 arpents de la rivière St. François, sur le bord et dans le lit, même d'une autre rivière. Il paraît que le propriétaire de cette mine l'exploite avec assez de profit ; il a déjà vendu pour £35 de petits lingots, et en montra quelques échantillons bien purs à notre correspondant, qui s'était rendu sur l'emplacement même de la mine, où le chimiste travaillait dans le moment. Ce monsieur est très honnête, continue notre correspondant ; il a bien voulu faire lui-même devant moi le lavage d'une assiettée de sable ou terre de ce local, et au bout de quelques minutes j'ai vu au fond du vase pour la valeur d'environ 2 6 d'or. Il a une machine pour faire le lavage d'après la méthode des Espagnols, et qui consiste à faire saisir l'orau passage par du mercure, que l'on fait ensuite évaporer.—Nous pensons que ces détails devront intéresser nos lecteurs, qui doivent applaudir à toute entreprise qui a pour but d'exploiter les richesses de notre pays, et d'un faire une source de revenus.

ALBUM DE LA REVUE.—Nous accusons réception de la sixième livraison de l'*Album* de la *Revue Canadienne*, pour laquelle nous offrons nos remerciments à M. le rédacteur en chef. Cette livraison contient les articles suivants : " A Albion (Poésie Canadienne) par P. C. ; Histoire de Napoléon, par M. de St. Hilaire ; les avis de Mad. Caudle, traduits par P. L. M. ; John Neilson (Biographie) ; Vera (nouvelle russe) par S. Conrad ; souvenirs d'un voyage aux E. U. en 1847 ; les femmes chinoises par le Comte de Bonacossi ; le *Courrier* de Montréal, par Figaro. Le tout est accompagné d'une pièce de musique, intitulée " La Maritana."—On s'abonne au No. 15, Rue St. Vincent, Montréal.

INCENDIAIRE.—Nous apprenons que dans la nuit de mercredi à jeudi il a été fait une tentative d'incendier les bâtiments, dépendant de l'hospice St. Joseph. Par bonheur, quelqu'un de l'hospice étant allé au grenier de l'étable pour y prendre du bois de service, a découvert le dessein de l'incendiaire ; il y a trouvé en effet plusieurs allumettes soufrées, dont deux seulement étaient brûlées. Le feu n'avait endommagé que peu d'effets, et n'avait encore brûlé qu'un morceau du plancher de la grandeur d'un demi-pied carré. C'est ainsi que cet établissement si utile a failli devenir la proie des flammes par l'acte coupable d'un incendiaire. C'est par une protection toute spéciale de la providence si l'hospice n'est pas brûlé.—Nous espérons que le public va enfin ouvrir les yeux sur ses propres intérêts, et adopter des moyens pour empêcher ces tentatives si fréquentes d'incendiats de se renouveler sans impunité.

ACCIDENT.—On nous informe qu'un des conducteurs des chars sur le chemin de Lachine a été renversé par terre mercredi, et qu'il est actuellement en danger.

M. BIBAUD.—On nous dit que M. Bibaud vient de faire mettre sous presse son ouvrage intitulé : " Histoire des naturels de l'Amérique du Nord."

COMTÉ DE ST. MAURICE.—Les chauds partisans de M. Papineau dans le comté de St. Maurice, nous apprend la *Minerve*, s'occupent actuellement à faire signer une adresse de condoléance à M. Papineau, pour lui faire croire qu'il a l'approbation de *son comté* ! ! ! !

BANQUET.—Il parait qu'il sera donné mercredi un diner public aux officiers des vaisseaux américains maintenant dans le port.

M. O'REILLY.—M. O'Reilly dit dans la *Minerve* d'hier soir que les amis de la paix et de la raison lui sauront gré de ne pas continuer avec l'*organe* de M. Papineau la polémique que ce journal a commencée. Nous applaudissons à cette réponse ; elle devra servir d'utile leçon aux adversaires de M. O'Reilly.

LE TEMPS.—Jusqu'à hier nous avons eu de continuelles averses. Mercredi entre midi et une heure, nous avons eu un fort orage, accompagné de grêle et de violents coups de tonnerre. Depuis hier, le temps est devenu plutôt froid que chaud ; aujourd'hui le temps est clair et beau.

PRIX DES MARCHÉS.—La perlasse est à 26c 9d et 27c, la potasse à 25c 9d, la fleur fine à 23c 7½d, la fleur superfine à 24c, le blé à 5c 6d et 5c 7d, les pois blancs à 3c 2d et 3c 5d, le beurre à 6½d et 7d la livre. On voit par ce qui précède qu'il y a encore eu une baisse dans la fleur.

BANQUE D'EPARGNES.—La confiance commence à renaître ; les déposants ont cessé de courir sur la banque.

PORT DES LETTRES.—On dit qu'au premier jour d'octobre les lettres en Canada ne couteront plus que 3d. ; c'est déjà fort bien, mais n'y aurait-il pas moyen de faire quelque chose pour la presse ? Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Nous accusons réception du *Journal d'Agriculture* en Anglais ; à son ordinaire, il est plein de détails intéressants et instructifs.—Le *Journal d'Agriculture* en Français a été expédiée par la ville le 1er courant, et dans les campagnes le 3 et 4.

INCENDIE.—Mardi matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine du Collége St. Sulpice. L'incendie a été aussitôt comprimé.

CONSPIRATION.—Il paraît qu'une conspiration formidable vient d'éclater à Mexico contre les personnes favorables à la paix entre le Mexique et les Etats-Unis. Les chefs de la conspiration sont, dit-on, Paredè, et le Père Jarauta, le commandant des Guérillas.

M. MITCHELL.—Quelques journaux d'Halifax disent que M. Mitchell a été délivré dans son passage de Cork aux Bermudes ; nous ne savons jusqu'à quel point cette nouvelle est vraie.

UN AUTRE EDITEUR.—Le *Freeman's Journal* de New-York annonce qu'il vient de changer de propriétaire et d'éditeur ; le nouvel éditeur est M. James Alphonsus McMaster. Nous souhaitons à notre nouveau confrère tout autant de succès que son prédécesseur, et nous espérons que ses abonnés sauront récompenser son talent et ses efforts.

MGR. HUGHES.—Mgr. Hughes vient de commencer une nouvelle série de lettres ; ce sont celles en réponse à Kirwan qui n'est autre que M. Nicholas Murry, ministre protestant à Elizabethtown, New-Jersey.

ALBANY.—Le 2 du courant, la première pierre de la nouvelle cathédrale catholique d'Albany a été posée par Mgr McCloskey.

NOUVELLE-ORLÉANS.—Mgr. Blanc a consacré (le jour de la Trinité) une nouvelle église catholique à la Nouvelle-Orléans.

CHARITÉ.—Durant l'année 1847, il est mort 9 Sœurs de la Charité à Mexico ; ces bonnes Sœurs venaient d'Espagne.

THIERS.—Il paraît que M. Thiers vient de se convertir à la religion catholique. Nous nous en réjouissons ; car un homme de son talent et de sa réputation peut par son exemple faire beaucoup de bien.

M. SEVIER.—M. Sevier et le Gén. Butler sont arrivés à la Nouvelle Orléans le 26, après avoir failli périr à bord du vaisseau anglais, le *Dee*, qui s'est perdu.

BUENOS-AYRES.—Les dernières nouvelles de la Plata portent que l'escadre Espagnole a reçu ordre de se rendre à l'Uraguay avec des troupes pour Montevideo. *Oreste* (*peut-être Oribe*) a été reconnu président de la république ; les troupes des deux partis se préparaient à se retirer. L'escadre française s'en retourne en France.

☞ Plusieurs articles éditoriaux et autres remis faute de place.

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE.—M. Guillaume Tell Poussin est nommé envoyé extraordinaire et ministre plenipotentiaire près les E. U. d'Amérique.

BOA.—Il vient, dit-on, d'arriver aux E. U. un boa constricto qui a 30 pieds de long ; le propriétaire ne veut pas s'en défaire à moins de $11,000 ! !

D'UN JOUR PLUS RÉCENT.—Le *Courrier* de Montréal dit avoir reçu des nouvelles d'un jour plus récentes qui annoncent que le prince Louis Napoléon a résigné son siége à l'assemblée nationale.

LE TYPHUS A BYTOWN.—Nous regrettons de voir par le *Packet* de Bytown que la fièvre Typhoïde s'est déclarée dans cette ville, de manière à nécessiter des précautions pour en arrêter les progrès. Des émigrants arrivés cette année en ont été attaqués et sont maintenant dans un misérable état, en différentes parties de la ville. On parlait d'organiser un nouveau bureau de santé.

Minerve.

CRIME PAR INTEMPÉRANCE—Une femme âgée d'environ 80 ans, et demeurant à Franklin (New-York), a été dernièrement assassinée par son mari, pour une cause as ez étrange. Il paraît que les deux époux avaient l'habitude de s'enivrer de concert, et qu'ils avaient achetés récemment une cruche de whiskey dont chacun avait pris sa part. Samedi, le mari s'étant absenté quelques heures, ne trouva plus au retour sa liqueur chérie. Une querelle s'ensuivit et dans la chaleur de la dispute il frappa sa femme et la tua. Le meurtrier a 85 ans.

RÉSISTANCE A LA LOI.—Il s'est passé, ces jours derniers, un fait assez rare aux Etats-Unis. Un substitut du marshal s'étant présenté à bord du navire *Victor*, pour mettre à exécution un *warrant* contre le capitaine, celui-ci lui ordonna de se retirer, en le menaçant de telle sorte qu'il jugea prudent d'obtempérer à l'injonction. Le lendemain matin, un autre officier se présenta dans le même but, et fut reçu de la même manière ; il voulut alors contraindre le capitaine à le suivre, mais il fut renversé par trois fois. Les officiers de police accoururent enfin, mais une lutte générale s'engagea entre eux et l'équipage du *Victor*, et ce ne fut qu'à grande peine qu'ils parvinrent à emmener leur prisonnier. Celui-ci à peine aux mains de la justice, s'empressa de payer la somme qui avait motivée son arrestation ; mais cette soumission venait trop tard, et il s'est vu mettre sous caution de $2,000, au nom du marshal qu'il avait si cavalièrement traité.

Courrier.

VENEZUELA.—Voici d'après une lettre particulière datée de Maracaïbo, le 22 mai, quelle était la situation des affaires à cette date :

" Aujourd'hui même les habitants de Maracaïbo s'occupent d'embarquer toutes leurs troupes à bord de leur flotte et des autres navires qui se trouvent sur le le lac. Ils sont décidés à rendre la ville sans combat, pour la bloquer ensuite et y enfermer le président Monagas. La flotte restera maîtresse du lac, et les insurgés garderont le fort San Carlos ; leur intention est d'affamer le général Monagas et de le contraindre, soit à se retirer, soit à capituler. Le général Paez est à Bocono, mais il ne se portera sans doute en avant qu'après avoir reçu des renforts. Dans toutes les hypothèses, le général Monagas va se trouver dans une position difficile, et le moment où il croit toucher au succès pourrait bien devenir l'heure du revers. Ce ne serait pas la première fois que les Maracaïboros seraient ainsi venus à bout des forces expédiées contre eux."

FAUSSAIRES.—La justice américaine vient de saisir à Bangor (Maine), un individu sur lequel on a trouvé neuf billets faux de $50 sur la Banque de Biddeford. On suppose que cette arrestation mettra la police sur les traces de quelque nouvelle association du même genre que celle dont nous venons de parler.

Une autre capture du même genre vient d'être faite à Boston. Un individu ayant été arrêté, pour avoir voulu passer de faux billets de $3 de l'Agawam Bank, on est remonté jusqu'à un changeur qui avait vendu seize de ces billets pour une somme de $10. George M. Gibson, tel est le nom de ce changeur, a été arrêté, et remis aux mains de la justice, malgré ses efforts pour séduire les officiers de police. En se voyant perdu, il a donné les marques d'un profond désespoir et s'est écrié à plusieurs reprises : " Quel fou j'ai été ! "

LOUIS NAPOLÉON ET F. GAILLARDET.—L'émotion Napoléonienne a été de plus vives ; et l'ancien propriétaire du *Courrier des Etats-Unis* en a ressenti lui-même le contre-coup. Voici ce qu'écrit M. Gaillardet, sous la date du 15 juin :

" Nous venons encore de sortir d'une crise, la crise napoléonienne ; mais elle est heureusement passée, grâce à l'assemblée nationale, qui a sagement réparé l'une des plus grosses bévues de la commission exécutive. J'ai failli gagner à cet imbroglio des honneurs et des indignités que je n'avais guère mérités. En voici l'histoire.

" Vous savez que j'occupe l'ancienne maison de Boileau, à Auteuil. Des journaux de Paris ayant répandu le bruit que le prince Louis Bonaparte était descendu, à Auteuil, dans cette même maison, on m'a pris pour ledit prince. Un journal a dit ; " Nous l'avons vu ; il est pâle, porte la décoration de simple chevalier, etc... " Enfin, c'était mon portrait des pieds à la tête. Pendant trois jours, j'ai été assailli de visites d'ouvriers, de vieux soldats, de polonais m'apportant des pétitions, et de mouchards me suivant à la piste. Les uns voulaient me porter en triomphe dans Paris, les autres *m'empoigner*, et me faire passer du Capitole à la Roche Tarpéienne, c'est-à-dire à la prison de Vincennes. Heureusement, j'ai pu mettre mon humble personnalité hors de toute confusion. *Suum cuique.*"

BRUITS DE NÉGOCIATIONS.—Des correspondances de Bologne et d'autres ports de l'Italie annoncent que des négociations sont entamées déjà entre le gouvernement autrichien et le roi Charles-Albert. L'Autriche retirerait ses troupes d'Italie, à la condition que l'Italie prendrait à sa charge une partie de la dette d'Autriche. On ajoute que c'est au Pape qu'a été délégué le pouvoir d'établir les conditions du pacte.

COINCIDENCE.—La tentative contre l'assemblée nationale a eu lieu le 15 mai ; la révolution de Vienne a eu lieu le 15 mai ; l'insurrection de Naples a eu lieu le 15 mai ; cette coïncidence est-elle purement fortuite ?

AVOCATS.—Il se trouve à Londres 4,972 avocats. Le Montant de leurs honoraires en 1846-7 s'est élevé à £16,210,165.

—Dans un salon de la rue de la ville-l'évêque, on causait sur la situation de la république. M. Henry Aubertin résumait le débat par la définition suivante :

" La république ressemble, en ce moment, à une marmite en ébullition. Elle a besoin d'être écumée, et ensuite le bouillon sera bon."

—Voici un petit dialogue assez curieux sur le communisme par deux ouvriers, c'est mot à mot.

—Ah ça, toi, Michel, qui connais tout, explique-moi donc une bonne fois ce que c'est que ce diable de communisme.

—Tiens, c'est tout simple. Une supposition. Tu as *cinquante francs* ; Paul et moi n'avons rien : tu dois partager entre nous deux. Paul prend 25 francs, et moi 25 francs.

—Mais, à ce compte-là, il ne me reste plus rien !

—Justement ! C'est alors que tu te fais communiste.

NAISSANCE.

A l'Acadie, le 1er. la Dame de F. A. Delisle, Ecr., a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Lotbinière, par le Révérend Messire Paul de Villers, François Soulard, Marchand de Québec, à Mdlle. Anastasie de Villers, fille de Jean de Villers, écuyer.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES examens publics du Collége de l'Assomption auront lieu le 25 et le 26 du courant, en quatre séances, deux par jour, une le matin et l'autre l'après diner : et l'ouverture des classes se fera le seize de septembre au matin.

Montréal le 7 juillet 1848.

DEMANDE,

ON demande immédiatement à ST. CONSTANT un Instituteur pour tenir une ECOLE MODÈLE, muni de certificats de moralité et de capacité ; et un autre pour une ECOLE commune. Une place comme Chantre est aussi offerte aux dits Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu.—qf.

St. Constant, 7 juillet 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une ECOLE-MODELE désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'Ecole, soit dans le DISTRICT de MONTREAL, des TROIS-RIVIERES ou de QUEBEC.

Dans une ECOLE MIXTE ; sa Dame peut prendre l'instruction des filles.

Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. L'Arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc.

Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général.

Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster.

S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement ; à Messire CHARLAND, *prêtre et curé de St. Clément de Beauharnais.*

L. P. BOIVIN,

Coin des rues
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles dorés, etc. etc.

Montréal, 26 mai 1848.

A VENDRE.

LE MANUEL DU PÈLERIN DE N.-D. DE-BON-SECOURS, orné de 2 GRAVURES en taille-douce, et d'une couverture Lithographiée, à $2 la douzaine.

Chez FABRE et CIE, et chez CHAPELEAU et LAMOTHE.

ARCHITECTURE.

HHS. BAILLARGE', ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS.

COMITÉ LOCAL.——SECTION DE LA VILLE

RÉSOLU, 1o.—Que les Dames soient spécialement invitées par la voie des journaux à s'adjoindre à l'association des " Etablissements Canadiens des Townships," et à travailler avec zèle à en augmenter les membres.

2o.—Que cette invitation soit aussi adresssée aux messieurs de la ville.

3o.—Que chaque Centurion ou Décurion soit prié de transmettre au Secrétaire de leur comité local leur nom, ainsi que celui de leurs inscrits.

AVIS.

LES élections des officiers du comité central de l'ASSOCIATION des ETABLISSEMENTS CANADIENS des TOWNSHIPS auront lieu, au MARCHÉ BONSECOURS, VENDREDI, Le 14 juillet courant. Tous les membres de l'Association sont invités à s'y trouver pour y élire des personnes de leur choix.

Par ordre
J. PAPIN.
Secr. Corr. A. E. C. T.

COLLÉGE DE ST. HYACINTHE.

LES Exercices littéraires du Collége de St. Hyacinthe auront lieu en Quatre Séances, le 18 et 19 juillet. Les séances du matin commenceront à huit heures et celles de l'après-midi à une heure et demie. L'exiguité du local ne permettant pas d'admettre le public indistinctement, on ne recevra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.

Les parens et les amis de l'éducation sont spécialement invités à assister à ces exercices. Pour entrer il faut avoir une carte d'admission qu'on se procurera au Collége. Les vacances ne seront données que le 20 au matin.

3 juillet.